



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Communes Forestières des Hautes-Alpes s'engagent dans la valorisation du bois local tout en veillant à mieux préserver la biodiversité

Le département des Hautes-Alpes voit se multiplier les chaufferies bois, signe d'une volonté des élus locaux d'inscrire leurs territoires dans une économie locale et durable. Lors de leur Assemblée Générale qui se tiendra le 4 octobre prochain à l'Abbaye du Boscodon, l'Association des Communes forestières les engage à poursuivre cette dynamique en donnant une place au bois local dans la construction publique tout en garantissant la gestion durable des forêts.

Avec l'installation de chaufferies bois, les collectivités des Hautes-Alpes choisissent de développer une énergie renouvelable, utilisant la ressource locale et favorisant l'emploi de proximité.

Les Communes forestières accompagnent ce développement depuis plusieurs années en assistant les maîtres d'ouvrage pour l'émergence et la mise en œuvre de projets de chaufferies automatiques au bois déchiqueté. Au-delà, elles appuient la structuration de la filière bois, afin d'assurer l'approvisionnement des chaufferies en combustible issu des forêts locales.

Aujourd'hui, les maires souhaitent élargir cette dynamique au bois construction en l'inscrivant dans des projets de territoire partagés faisant de la forêt une source de développement local, durable et garantissant la pérennité des écosystèmes forestiers. L'objectif est respecter la biodiversité dans la sylviculture ordinaire et de préserver les espèces et les habitats remarquables en récoltant plus de bois. **Le défi posé est de taille. Le challenge par ordinaire.** Les communes forestières, fidèles au principe de multifonctionnalité de la forêt, disposent de nombreux outils pour concilier ces enjeux.

Les élus, les acteurs forestiers du département sont invités à venir s'informer et échanger sur les perspectives de valorisation du bois local à l'occasion des **Rencontres de la forêt communale** organisée dans le cadre exceptionnel de l'Abbaye de Boscodon à l'occasion de la manifestation **Bois, Forêt et Patrimoine**.

Durant trois jours, dans l'écrin forestier de Boscodon, relevant le défi de concilier l'exploitation, la préservation de la biodiversité, et l'accueil du public, les Communes Forestières des Hautes-Alpes proposent :

- **Le 4 octobre de 14h à 18h : Assemblée Générale**, suivi d'un échange sur la valorisation du bois local dans la construction avec une présentation de la certification **Bois des Alpes**.
En présence du Président de la Fédération Nationale des Communes Forestières, Jean-Claude MONIN
- **Le 5 octobre de 9H à 17H : Journée d'échanges : La biodiversité dans la gestion des forêts communales**

Matin : informations et échanges sur les outils dont disposent les communes pour contribuer à la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière

L'après-midi, un **cas pratique en forêt de Boscodon**, avec **Yoan Paillet**, ingénieur écologue forestier au CEMAGREF, co-auteur de l'ouvrage récent « *Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière* » :

Comment mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière ?

Faut-il préserver les espèces du bois mort ?

Que prendre en compte lorsqu'on régénère un peuplement ?

- **Le 6 octobre de 9 h à 16h30 : Etat d'avancement de la filière bois énergie** dans les Hautes-Alpes avec des visites de chaufferies organisées dans l'après-midi.

Quelques chiffres clés :

Actuellement le département compte près de 50 chaudières au bois déchiqueté en fonctionnement, ce qui représente 3 400 tonnes de bois consommés annuellement, soit une production de 512 TEP (tonne équivalent pétrole), 3 213 tonnes de CO2 évités et plus de 5 emplois maintenus ou créés en milieu rural.

L'Association des Communes forestières des Hautes-Alpes, présidée par **Claire BOUCHET**, Maire de La Motte en Champsaur, est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle oeuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

Pour répondre à ses objectifs, les élus peuvent s'appuyer sur :

- Alexandre SAULNIER pour le Bois Energie
- Laurence DAVIN pour les autres thématiques forestières.

Journalistes, vous êtes invités à participer à ces journées.
A votre demande des points presse pourront être organisés.

Contact :

Communes forestières Hautes-Alpes

Résidence Marylis, Place du Village, 05 200 BARATIER

Contact presse : Laurence DAVIN / Tél. 04 92 43 39 91

laurence.davin@communesforestieres.org

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je souhaite recevoir un dossier de presse

Je souhaite m'inscrire aux Rencontres de la forêt communale :

- des 4, 5 , 6 octobre

- du 4 octobre : Bois construction

- du 5 octobre : Biodiversité

- du 6 octobre : Bois énergie